



ÉCOLE RÉGIONALE D'ACTEURS
DE CANNES & MARSEILLE

ATTESTATION

justifiant de deux années
de formation théâtre initiale
équivalent à 760 h.

Le cursus en BAC spécialité Théâtre ne convient pas.

Il s'agit bien d'une formation initiale dispensée par un conservatoire, une école d'art dramatique ou de cours privés.

Nom du conservatoire, de l'école d'art dramatique, ou du cours privé de théâtre	
Nom du (ou des) professeur(s)	

Je soussigné.e
Agissant en qualité de
Certifie que (nom prénom)
Né.e le
À suivi avec assiduité une formation théâtrale pour la période suivante (précisez les dates)
Si en conservatoire précisez le cycle suivi
Indiquez le volume horaire effectué (en cas de cumul de formations pour justifier les 760 h / sur deux ans, prévoir une attestation par établissement)

Fait à :

Le :

Signature du/ de la Directeur/Directrice

Cachet de l'établissement